



Mémoire sur le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain du Québec

Présenté dans le cadre des Audiences publiques de la Commission des
affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance

12 novembre 2008 - Québec

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec



**Regroupement
des centres d'amitié
autochtones du Québec**

**Mémoire déposé dans le cadre des Audiences publiques de la Commission des affaires
sociales sur le phénomène de l'itinérance**

Direction du Mémoire
Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec



Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec

225, Chef Max Gros-Louis, suite 250

Wendake (Qc) G0A 4V0

Téléphone : (418) 842-6354

Télécopie : (418) 842-9795

Courriel : infos@rcaaq.info

Site web : www.rcaaq.info



Mémoire sur le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain du Québec

Présenté dans le cadre des Audiences publiques de la Commission des
affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance

12 novembre 2008 - Québec

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec



**Regroupement
des centres d'amitié
autochtones du Québec**



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
I. LE REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC	5
II. L'ITINÉRANCE CHEZ LES AUTOCHTONES COMPOSANT AVEC LA RÉALITÉ URBAINE	7
a) La question de l'itinérance dans les sociétés urbaines allochtones	7
b) La question de l'itinérance chez les Autochtones	7
c) La question de l'itinérance chez les Autochtones urbains	8
III. DES ALTERNATIVES POSSIBLES	10
a) Les acquis du Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec	11
IV. D'AUTRES AVENUES	14
a) Travailler sur les acquis et construire ensemble des initiatives prometteuses	14
V. DES RECOMMANDATIONS	15
CONCLUSION	16
NOTES	17
BIBLIOGRAPHIE	19





INTRODUCTION

Le Mouvement des Centres d'amitié autochtones est présent à l'échelle nationale depuis plus de cinquante (50) ans. Ainsi, au Canada, il existe 120 Centres d'amitié autochtones qui oeuvrent auprès de la population autochtone urbaine. Ces derniers sont regroupés à l'intérieur de l'Association Nationale des Centres d'Amitié (ANCA). Au Québec, le Mouvement aura bientôt quarante (40) ans d'existence et compte huit (8) Centres d'amitié autochtones. Améliorer la qualité de vie des Autochtones, promouvoir la culture et bâtir des ponts avec les peuples composent la mission des Centres d'amitié autochtones.

Les Centres d'amitié autochtones sont des institutions de services en milieu urbain pour les Autochtones. Ils sont également devenus d'importants organismes d'apprentissage et de formation pour des milliers d'Autochtones. Militant pour les droits et défendant les intérêts des Autochtones, les Centres d'amitié autochtones travaillent quotidiennement à favoriser une meilleure compréhension des enjeux, défis et problématiques des Autochtones citadins, non seulement auprès des citoyens du Québec, mais aussi auprès de nos concitoyens autochtones vivant en communauté.

Depuis leur création, les Centres d'amitié autochtones ont été des incubateurs d'importantes initiatives ayant mené à la mise sur pied de nombreux programmes et services pour les Autochtones qui se retrouvent en ville. Les Centres d'amitié autochtones sont ainsi devenus, au fil des ans, des lieux privilégiés d'expression des besoins, des aspirations et des revendications d'un segment de la population autochtone, ceux vivant en milieu urbain.



RÉSEAU DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC

1 Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
225, Chef-Max-Gros-Louis, Bureau 250
Wendake (Québec) G0A 4V0
Téléphone : (418) 842-6354
Télécopieur : (418) 842-9795
E-mail/Courriel : infos@rcaaq.info
www.rcaaq.info

2 Cree Indian Centre of Chibougamau
95, Jaculet
Chibougamau (Québec) G8P 2G1
Téléphone : (418) 748-7667
Télécopieur : (418) 748-6954
E-mail/Courriel : cccdirector@lino.com

3 Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or
1272, 7^e rue
Val-d'Or (Québec) J9P 6W6
Téléphone : (819) 825-6857
Télécopieur : (819) 825-7515
E-mail/Courriel : info@caavd-vdnfc.ca
www.caavd-vdnfc.ca

4 Centre d'amitié autochtone de La Tuque
544, rue St-Antoine
La Tuque (Québec) G9X 2Y4
Téléphone : (819) 523-6121
Télécopieur : (819) 523-8637
E-mail/Courriel : caait@hotmail.com
www.caaituque.com

5 Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles
690, boulevard Laure
Bureau 222 A 1
Sept-Îles (Québec) G4R 3X2
Téléphone : (418) 962-5075
Télécopieur : (418) 968-2511
E-mail/Courriel : caasi@hotmail.com

6 Centre d'amitié autochtone de Montréal
2001, boul. St-Laurent
Montréal (Québec) H2X 2T3
Téléphone : (514) 499-1854
Télécopieur : (514) 499-9436
E-mail/Courriel : Info@nfcfm.org
www.nfcfm.org

7 Centre d'amitié autochtone de Québec
234, rue Louis IX
Québec (Québec) G2B 1L4
Téléphone : (418) 843-5818
Télécopieur : (418) 843-88960
E-mail/Courriel : caaqadm@bellnet.com

8 Centre d'amitié autochtone de Lanaudière
128, Précieux sang
Joliette (Québec) J6E 2L9
Téléphone : (450) 760-3865
Télécopieur : (450) 760-9923
E-mail/Courriel : caai@bellnet.ca

9 Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Semeterre
910, 10^e avenue
Semeterre (Québec) J0Y 2M0
Téléphone : (819) 737-2324
Télécopieur : (819) 737-8311
E-mail/Courriel : caas@hotmail.com



I. Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

La mission du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) est de militer en faveur des droits et des intérêts individuels et collectifs des Autochtones composant avec la réalité urbaine. Sa mission s'articule à deux niveaux.



D'une part, le RCAAQ soutient le développement et la mise en oeuvre de projets et de programmes d'envergure provinciale en appuyant ses membres dans la réalisation de leur mission en apportant conseils, support et ressources techniques. D'autre part, le RCAAQ effectue de la représentation pour les Centres et établit des partenariats à l'échelle provinciale et nationale. Il encourage la concertation et l'échange entre les membres des Premières Nations du Québec et les différentes instances gouvernementales et autochtones.

D'ailleurs, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) désigne, depuis mai 2005, le RCAAQ comme l'interlocuteur privilégié des questions urbaines des Premières Nations.

La mission d'appui et de représentation, menée depuis plus de 30 ans (1976) au Québec, permet au RCAAQ d'avoir une vue d'ensemble des problèmes que peuvent connaître les Autochtones composant avec la réalité urbaine. Notre mission nous a permis aussi d'accumuler une grande connaissance des besoins des Autochtones – peu importe leur nation d'origine – qui doivent composer avec la réalité urbaine. Enfin, cette longue expérience nous a permis de développer une expertise non négligeable dans le développement et la prestation de services, de références et de soutien, auprès des Autochtones se confrontant aux réalités de la ville.

C'est ce qui explique d'ailleurs la particularité des objectifs poursuivis par le RCAAQ : améliorer la qualité de vie des Autochtones dans les villes et favoriser la promotion de leur culture ainsi que le rapprochement entre les peuples, à travers une philosophie holistique fondée sur « l'empowerment » (la reprise de pouvoir), l'approche culturelle et communautaire ainsi que sur l'économie sociale.

En ce sens, le phénomène grandissant de l'itinérance touchant les Autochtones vivant en milieu urbain est une réalité qui n'est pas étrangère au RCAAQ. Quotidiennement, les Centres d'amitié autochtones relèvent le défi de ce phénomène grandissant qui revêt plusieurs formes en faisant preuve de créativité et d'innovation à partir des moyens, souvent limités, qui sont à leur disposition.



II. L'ITINÉRANCE CHEZ LES AUTOCHTONES COMPOSANT AVEC LA RÉALITÉ URBAINE

a) La question de l'itinérance... dans les **sociétés urbaines allochtones**

Au Québec, le phénomène de l'itinérance et de la grande pauvreté a acquis, depuis les années 80, une gravité et une ampleur déconcertante, et ce, dans toutes les régions du Québec. Même si peu d'études systématiques ont été faites, beaucoup d'indices vont dans ce sens : maintien ou augmentation des personnes vivant en situation de grande pauvreté¹, accroissement de la pauvreté infantile², admissions grandissantes dans les centres d'hébergement existants³, recours massif aux services des banques alimentaires⁴. Les raisons directes pour expliquer un tel phénomène ne manquent pas : coupures dans les services offerts par l'État, désinstitutionnalisation, etc. Les chercheurs s'entendent pour expliquer qu'il s'agit aussi de ce qu'on appelle « la détérioration du lien social ».⁵

La grande pauvreté ne se résume pas à la seule absence ou insuffisance de revenus. Elle s'explique par une combinaison de facteurs qui sont aussi d'ordre social et culturel. Ce qui d'ailleurs permet de mieux comprendre pourquoi la grande pauvreté et l'itinérance prennent des formes nouvelles. Les itinérants d'aujourd'hui ne sont plus, exclusivement, des adultes de sexe masculin. Ils sont aussi des individus coincés dans des situations de ruptures multiples et diverses : femmes monoparentales, jeunes décrocheurs, personnes souffrant de maladies mentales, d'alcoolisme ou de toxicomanie plus ou moins sévère. Et s'ils ne sont pas directement en situation d'itinérance, ils risquent d'y être épisodiquement renvoyés, comme s'ils vivaient dans un monde de plus en plus à risque socialement où les possibilités de ruptures affectives (séparation traumatisante), économiques (perte d'emploi), culturelles (perte de sens) ne cessent de croître⁶. Pour ce segment hautement fragilisé de la population, la vie en société accroît leur vulnérabilité. Ainsi, comme l'affirme monsieur Michel Simard, un des fondateurs du gîte Le Havre de Trois Rivières : « *l'itinérance peut apparaître comme une façon d'habiter la rupture sociale, de faire son nid à même la désespérance du monde.* »

b) La question de l'itinérance... chez les **Autochtones**

Bien qu'on recense peu d'études systématiques portant sur l'itinérance et l'errance chez les Autochtones, un somme d'indices indiquent qu'un pourcentage important d'itinérants, au Québec comme au Canada, sont d'origine autochtone. Et qu'en tout état de cause, leur nombre est grandement supérieur au pourcentage qu'ils représentent au sein de la population canadienne. Ainsi, nous savons qu'avec environ **3% de la population canadienne, les peuples autochtones représentent 10% de la population itinérante du Canada, donc trois (3) fois plus donc que chez les allochtones**⁷.



Il y a donc de toute évidence **une dimension autochtone à l'itinérance** qui s'explique par les conditions particulières vécues par les membres des Premières Nations, des conditions ne sont pas seulement d'ordre économique, mais aussi social, politique et culturel : inégalités sociales et économiques, exclusion sociale et tutelle politique combinant dramatiquement leurs effets.

Ainsi, devons-nous rappeler que, en se fiant aux indices du développement humain de l'ONU, nous nous apercevons que parmi les 174 pays pris en compte, le Canada se trouve au 8^{ème} rang du classement mondial de développement humain. Toutefois, si nous considérons les indicateurs des seuls Autochtones du Canada, le pays dégringole alors au 48^{ème} rang mondial (juste devant le Mexique), mais remontant au 37^{ème} rang, considérant les Autochtones urbains⁸. D'où le fait que par rapport aux 15% de Canadiens n'ayant pas terminé leurs études secondaires, nous retrouvons 50% de décrocheurs chez les Autochtones vivant dans les communautés, et 30% chez leurs homologues vivant hors communauté. D'où aussi le fait qu'au niveau de l'emploi, du type de logement utilisé ou de la qualité de vie en général, les Autochtones, qu'ils soient dans ou hors communautés, se retrouvent toujours très fortement défavorisés en comparaison des non-autochtones⁹.

À ce niveau, nous ne pouvons pas passer à côté de la **question du logement**. Non seulement, comme nous l'avons indiqué, du fait que les conditions de logements sont nettement inférieures à celles des non-autochtones, mais aussi parce qu'à ce niveau, la demande de logements sociaux (en ville comme dans les communautés) est infiniment supérieure à ce qui est offert et reste disponible¹⁰. Ajoutons que les programmes gouvernementaux (et particulièrement fédéraux) ont été, dans les dernières années, globalement déficients.¹¹

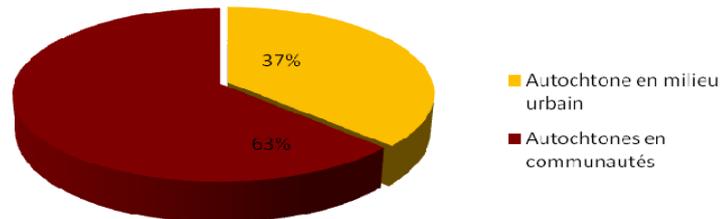
c) La question de l'itinérance... chez les Autochtones urbains

Au-delà de ces facteurs économiques plus directement liés au manque de revenus ou de ressources financières, nous devons nous attarder sur une autre dimension de la réalité vécue par les Autochtones urbains qui permet de mieux comprendre la dimension « autochtone de l'itinérance ». En ce sens, notons que la Loi fédérale sur les Indiens du Gouvernement du Canada, toujours en vigueur, maintient les Autochtones à un niveau inférieur en leur octroyant un statut inégal en plus d'accentuer le rôle conféré à l'État sur les peuples autochtones.

En effet, depuis plusieurs décennies et devant la stagnation de la situation économique et sociale à l'intérieur des réserves, plusieurs Autochtones sont partis de leur communauté dans l'espoir d'améliorer leur situation. D'autres se sont vus obligés d'aller vivre en ville pour poursuivre leur formation générale ou professionnelle ou encore pour se rapprocher des services de santé. D'autres encore, comme certaines femmes et leurs enfants, ont cherché à échapper à la violence conjugale et au manque de perspectives dans leur communauté d'origine.



Le phénomène a d'ailleurs pris tant d'importance qu'aujourd'hui, **les Autochtones ayant à composer avec la réalité urbaine représentent 37% de tous les Autochtones du Québec**, soit entre le tiers et le quart des Autochtones inscrits du Québec, ce qui correspond à peu près à 25 400 personnes sur une population totale de 68 738 Autochtones¹². Ainsi, la migration vers la ville pour différentes raisons a favorisé une croissance démographique importante chez les Autochtones hors réserves faisant en sorte, maintenant, que des générations mêmes d'Autochtones urbains naissent en ville et que plus de la moitié de notre population ait moins de 25 ans¹³.



En somme, ayant été pour de multiples raisons amenés à quitter leurs territoires d'origine (eux-mêmes déjà confinés à l'état exigu de la réserve), un nombre grandissant d'Autochtones se voient obligés de composer avec la réalité urbaine. Ils se retrouvent ainsi soudainement dans un milieu qui n'est pas traditionnellement le leur, en étant particulièrement isolés et coupés de tous leurs points de repère habituels (culturels et identitaires), loin de toutes les protections minimales que pouvait leur apporter leur communauté d'origine.

Ceci les place dans une position particulièrement vulnérable, et qui peut les conduire à se retrouver dans des situations les amenant à vivre des formes de « grande pauvreté » ainsi qu'à connaître « cette détérioration du lien social » dont nous avons parlé précédemment. En somme, les Autochtones en milieu urbain se

retrouvent face à ces multiples « ruptures » si caractéristiques de l'itinérance contemporaine : affectives, économiques et culturelles.

Au point de départ, ce phénomène peut prendre chez les Autochtones urbains la forme particulière « d'errance » – étape vers l'itinérance chronique – qui s'exprime « par une forme d'exclusion sociale se traduisant souvent par la difficulté à acquérir un domicile fixe, un lieu de vie durable, voire par l'incapacité à intégrer une résidence stable »¹⁴.

Mais même si cette tendance à l'errance peut renvoyer à certaines traditions culturelles liées au mode de vie nomade du passé, elle n'en est pas moins vécue aujourd'hui très difficilement, dans un contexte socioéconomique de promiscuité et de dénuement où sources de travail et logements accessibles manquent cruellement. Ce qui la rend à terme profondément autodestructrice, aussi bien pour celui ou celle qui est hébergé que pour les aidants naturels qui les hébergent¹⁵.



D'ailleurs, si les Autochtones urbains sont aujourd'hui plus à risque que d'autres groupes sociaux à vivre des situations de grande pauvreté et d'itinérance, c'est parce qu'ils sont isolés et marginalisés dans les villes où ils sont amenés à vivre. Ils risquent, sur la base de leur origine ethnique, d'être plus directement confrontés au racisme et à l'exclusion sociale.

De plus, la langue devient un défi supplémentaire puisque certains Autochtones parlent leurs langues traditionnelles, d'autres utilisent l'anglais. Il n'est pas rare de constater que le français est troisième langue d'usage chez certains Autochtones. Ainsi, il devient difficile de recevoir, entre autres, des services de santé. Conséquemment, ces Autochtones en milieu urbain risquent de ne pas avoir accès à des services qui leur conviennent en termes culturels et qui correspondent à leurs besoins. En somme, ils risquent de se trouver dans une situation qui, beaucoup plus que celle que peuvent connaître d'autres groupes sociaux, aggrave toutes les possibilités de rupture du « lien social », ouvrant donc la porte à l'errance puis à l'itinérance, qu'elle soit situationnelle, cyclique ou chronique.

C'est ce qui explique toute la tâche devant laquelle s'est retrouvé, au risque de mettre en péril l'ensemble de sa mission, le **Centre d'amitié autochtone de Montréal** ainsi que tous les programmes qu'il a dû mettre sur pied avec d'autres organisations : *la patrouille de rue; le projet d'aiguillage, le Centre inter-bandes de jeunes*¹⁶.

C'est ce qui explique aussi que le phénomène de l'itinérance ou de l'errance autochtone (avec les formes qui lui sont propres) se retrouve aussi dans des villes comme **Québec, Sept-Îles, Val-d'Or, Joliette, La Tuque, Chibougamau et Senneterre**. Bien que les données statistiques restent encore largement fragmentaires, le problème de l'itinérance autochtone est un problème sérieux et grandissant. Le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec manque actuellement de ressources. Et pourtant, il y aurait tant de solutions possibles : tout de notre longue expérience développée le démontre et contribue à l'ensemble de la société québécoise.

III. DES ALTERNATIVES POSSIBLES : COMMENT AFFRONTÉ LE PROBLÈME DE L'ITINÉRANCE AUTOCHTONE?

Nous ne le dirons jamais assez, l'itinérance est due à une multitude de facteurs parmi lesquels le manque de ressources financières (notamment en terme d'accès aux logements) est de première importance. Tant qu'il n'y aura pas d'efforts substantiels faits par les gouvernements pour construire dans les communautés de nouveaux logements, et pour offrir dans les milieux urbains des logements sociaux accessibles, il sera difficile de faire de grandes avancées en la matière. Nous devons travailler en amont, c'est-à-dire de manière préventive au problème de l'itinérance.



a) Les acquis du

Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec

Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec a une mission qui s'articule à deux niveaux : appui aux Centres d'amitié autochtones, et représentation auprès des diverses instances allochtones et autochtones. Nous cherchons donc à coordonner l'action des différents Centres en leur fournissant un support ainsi qu'en leur permettant de situer leur action locale (qui demeure autonome) dans un contexte plus large. C'est la raison pour laquelle le RCAAQ a développé une philosophie d'intervention commune aux Centres d'amitié autochtones du Québec : une intervention holistique fondée sur « l'empowerment » (la reprise de pouvoir), l'approche culturelle et communautaire ainsi que sur l'économie sociale.

Mais au-delà, si nous nous arrêtons à l'itinérance elle-même et à « cette rupture du lien social » qu'elle représente, nous nous apercevons que les Centres d'amitié autochtones sont bien placés pour être des acteurs décisifs dans la recherche de solutions durables. Et justement puisque que nous plaçons l'individu au cœur de notre intervention en tenant compte de la dimension culturelle et identitaire autochtone, c'est-à-dire le renforcement de « ce lien social » si important pour quiconque a dû quitter sa communauté d'origine et qui se trouve de ce fait en ville, marginalisé et isolé, quand ce n'est pas tout simplement discriminé ou victime de préjugés racistes.

De plus, l'utilisation de « l'empowerment autochtone » permet au Mouvement des centres d'amitié autochtones de redonner du pouvoir à l'individu sur sa propre vie et, ultimement, à exercer une participation citoyenne au sein de nos instances décisionnelles et dans le milieu urbain en soi. Notre approche va au-delà de la prestation de services.

Le RCAAQ se doit d'être proactif et d'identifier des tribunes publiques pour faire connaître les conditions particulières dans lesquelles se trouvent les Autochtones urbains ainsi que des solutions à envisager. Le Forum socioéconomique des Premières Nations (FSEPN), tenu en 2006, nous a permis de créer des alliances et officialiser des ententes de partenariat avec des acteurs de la société civile québécoise tels que le Chantier de l'économie sociale, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), l'Union des Municipalités (UMQ) et le Réseau interuniversitaire *Dialog* (INRS).

Le gouvernement du Québec a pris plusieurs engagements avec le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec en matière de santé, de services sociaux, de petite enfance et de développement social, d'éducation, de culture et de langues, d'économie, d'emploi et de sécurité du revenu, d'infrastructure et de logement ainsi que de développement communautaire durable et de soutien à la jeunesse.

En ce sens, le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec a d'ailleurs proposé au Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale du Québec de travailler étroitement à l'élaboration du deuxième plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale du gouvernement du Québec afin d'inclure les spécificités propres aux Autochtones vivant à l'extérieur de la communauté et de favoriser la concertation,



selon l'approche territoriale intégrée, des huit Centres d'amitié autochtones du Québec autour de la question de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ainsi, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec recommande, de par son expertise dans la recherche de solutions durables, sa prestation de services et son positionnement urbain québécois, que le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec soit intégré comme un acteur privilégié à l'intérieur même des Plans d'action du Gouvernement du Québec, et ce, afin qu'ils tiennent compte des réalités propres aux Autochtones urbains.

Pour le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, l'ensemble des engagements portés lors du FSEPN a été élaboré à partir de l'orientation suivante : **l'amélioration de la qualité de vie des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine est conditionnelle au déploiement d'efforts visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.**



C'est dans cette philosophie que **le RCAAQ a porté 11 engagements** dans les domaines de la santé, des services sociaux, de la petite enfance, de l'éducation, de l'économie, de l'emploi, des infrastructures, du développement communautaire durable et de la jeunesse.

ENGAGEMENTS PORTÉS PAR LE RCAAQ FORUM SOCIO-ECONOMIQUE DES PREMIERES NATIONS OCTOBRE 2006

- Faire reconnaître la situation particulière dans laquelle évolue les citoyens des Premières Nations vivant à l'extérieur des communautés;
- Favoriser le rapprochement entre Autochtones et non-autochtones pour lutter contre les préjugés et la discrimination.
- Contribuer à la mission des Centres d'amitié autochtones;
- Offrir des services d'interventions psychosociales culturellement adaptés;
- Encourager le démarrage d'entreprises d'économie sociale qui soutiennent le développement économique et social des Premières Nations;
- Soutenir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes autochtones qui composent avec la réalité urbaine;
- Améliorer les infrastructures existantes et permettre le développement du Réseau des centres d'amitié autochtones du Québec;
- Soutenir une initiative de soutien communautaire à la formation générale des enfants et des jeunes autochtones en milieu urbain;
- Favoriser la concertation du conseil des jeunes en milieu urbain du Québec;
- Soutenir la stratégie globale de services à la petite enfance des Premières Nations, incluant l'accès au financement pour les services de garde hors communautés;
- Financer la construction du Pavillon universitaire des Premières Nations au campus de Val-d'Or de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;



Ainsi, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec recommande que soient formalisés et renouvelés les engagements du Forum socioéconomique des Premières Nations par des protocoles de services entre les Centres d'amitié autochtones et les différents ministères du Gouvernement du Québec.

Nous recommandons également que soient soutenues les initiatives d'économie sociale développées par le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec afin de diversifier le développement économique autochtone.

En plus des initiatives mises en place suite au Forum socioéconomique des Premières Nations, le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec est à l'origine de tout une série de services offerts à plus de 18 700 membres, des services touchant à l'hébergement, à la restauration, au soutien psychosocial, mais aussi à l'alphabétisation, à la promotion de la culture, au développement de cuisines collectives et au lancement de campagnes ou de manifestations culturelles stigmatisant le racisme et valorisant la richesse de la culture autochtone.

C'est ainsi qu'en mobilisant plus d'une centaine de bénévoles, le RCAAQ offre des emplois durables à près de 165 personnes, rejoint 1250 jeunes et coordonne un service d'aide aux devoirs (de 6 à 12 ans) en partenariat avec 27 écoles francophones et anglophones.

À notre actif, nous retrouvons aussi différentes publications dont:

- Étude des besoins et profil de la clientèle du milieu urbain de Sept-Îles en vue de l'implantation d'un Centre d'amitié autochtone à Sept-Îles;
- Évaluation des besoins des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine à Montréal;
- Portrait de la littératie dans le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec;
- Évaluation provinciale des besoins en matière de services psychosociaux des Centres d'amitié autochtones du Québec;
- Répertoire des organismes d'intervention, de dépistage et de support en matière de VIH/SIDA;
- Mémoire sur le racisme et la discrimination;
- Mémoire sur le développement durable;
- Mémoire sur la Loi de la protection de la jeunesse
- Mémoire sur le renouvellement de la Stratégie d'Action jeunesse du Gouvernement du Québec;

Mais la force de notre Mouvement repose sur nos instances démocratiques qui permettent à tous les Autochtones qui composent avec la réalité urbaine, peu importe leur statut, leur nation d'appartenance ou leur lieu de résidence, d'exprimer leurs besoins et leurs aspirations.

Bref, le RCAAQ est porteur de changement et est un acteur de cette volonté autochtone de faire face aux enjeux d'aujourd'hui. Or ce sont précisément tous ces acquis qui pourraient être utiles pour identifier des pistes de solutions innovatrices quant au problème de l'itinérance autochtone en milieu urbain.



IV. D'AUTRES AVENUES...

a) Travailler sur les acquis et construire ensemble des initiatives prometteuses

Également, il est impératif de **favoriser la concertation entre tous les intervenants qui, dans une ville**, sont confrontés à la question de l'itinérance : organismes communautaires, gouvernements, municipalités, services de santé, services sociaux, etc., mais en n'oubliant pas, en ce qui concerne l'itinérance autochtone, de penser à une **intervention qui prenne en compte la dimension culturelle**. En effet, c'est par elle que nous pourrions ultimement remédier à la rupture du lien social. À ce niveau, les Centres d'amitié autochtones sont d'une aide inestimable, justement parce que nous travaillons déjà à la reconstitution et au renforcement de ce lien social. De plus, il n'y a pas de lutte à l'itinérance qui tienne sans que nous cherchions à reconstruire ce lien, et ce, en étroite collaboration avec nos partenaires.

Ainsi, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec recommande que soit confirmé le renouvellement de l'initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance qui prend fin le 31 mars 2009 et de revoir les budgets alloués;

Pour ainsi mener cette lutte, reste à trouver les formes concrètes et adaptées que cela pourrait prendre. En ce sens, il serait fondamental de réaliser une étude provinciale qui nous permettrait de dégager des stratégies adaptées à la réalité autochtone.

Ainsi, nous recommandons que le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec réalise une étude permettant d'identifier des stratégies d'intervention adaptées à la réalité autochtone sur la base d'une philosophie holistique de l'« empowerment autochtone » afin d'optimiser la complémentarité avec les partenaires de réseau québécois;

L'idée, par exemple de **logement social pour Autochtones avec soutien communautaire** trouve justement son sens ici. Nous savons que si des Autochtones en situation d'itinérance ne bénéficient pas, en plus d'un véritable logement à la hauteur de leurs moyens, de supports conviviaux, de liens humains prenant en compte la dimension culturelle, etc., ils auront toutes les chances de sombrer à nouveau, à plus ou moins long terme, dans l'errance, puis l'itinérance. Il faut donc penser à des solutions qui, chaque fois, mettent au centre de l'intervention la dimension culturelle. Et tel pourrait être plus que tout le rôle dévolu au RCAAQ.

Ainsi, nous recommandons au Gouvernement du Québec d'encourager le développement de logements sociaux en augmentant le nombre d'unités dans le cadre du renouvellement du programme Accès Logis;



V. DES RECOMMANDATIONS AUTOCHTONES POUR AVANCER

Les recommandations apportées par le Regroupement des centres d'amitié autochtones sont amenées dans le but de renforcer notre mission de militer en faveur des droits et des intérêts des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine et de soutenir le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec dans leurs actions visant l'amélioration de la qualité de vie des Autochtones. Ainsi, nous désirons recevoir l'appui du Gouvernement du Québec pour répondre à ces recommandations en matière d'itinérance des Autochtones urbains.

Recommandations du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec :

- **Intégrer le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec comme un acteur à l'intérieur des plans d'action** du gouvernement du Québec, et ce, afin qu'ils tiennent compte des réalités propres aux Autochtones urbains.
- **Formaliser et renouveler les engagements du Forum socioéconomique des Premières Nations** par des protocoles de services entre les Centres d'amitié autochtones et les différents ministères du gouvernement du Québec;
- **Soutenir les initiatives d'économie sociale** développées par le RCAAQ afin de diversifier le développement économique autochtone.
- **Confirmer le renouvellement de l'initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance** qui prend fin le 31 mars 2009 et revoir les budgets alloués;
- **Réaliser une étude permettant d'identifier des stratégies d'intervention** adaptées à la réalité autochtone sur la base d'une philosophie holistique de l'« empowerment autochtone » afin d'optimiser la complémentarité avec les partenaires de réseau québécois;
- **Encourager le développement de logements sociaux** en augmentant le nombre d'unités dans le cadre du renouvellement du programme Accès Logis;



CONCLUSION

L'évaluation des besoins des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine réalisée à Montréal démontre que, **outre les besoins de base comme le logement, l'alimentation et les vêtements, la grande majorité des Autochtones interrogés identifie aux premiers rangs de leur besoin : le sentiment d'appartenance communautaire et à la nécessité d'avoir un lieu pour se réunir, interagir et compter sur un réseau social.** C'est là une autre preuve de l'importance de « ce lien social » et ainsi de la nécessité, en ce qui concerne les Autochtones en situation d'itinérance, de leur offrir des services adaptés culturellement et fondés sur une philosophie holistique et d'autonomisation, services qui leur permettront de reconstruire peu à peu ce lien social rompu qui les ont jetés dans l'itinérance.

Or c'est là justement ce que cherche à faire le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec en poursuivant notre mission d'améliorer la qualité de vie des Autochtones urbains et de trouver des stratégies efficaces et innovatrices pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Certains Centres, comme le Centre d'amitié autochtone de Montréal, ont certes été amenés à offrir des ressources de première ligne, de l'aide, du soutien, des services de référence et d'aiguillage aux personnes qui vivent la transition vers le milieu urbain. De plus, nous sommes persuadés que ces mêmes Centres puissent être en mesure de le faire également sur la base d'une approche culturelle. Ce qui donnerait une force beaucoup plus grande à notre intervention.

Encore faut-il pour cela pouvoir disposer de ressources adéquates et correspondantes aux besoins évalués. Encore faut-il être capable de se concerter avec tous les acteurs impliqués. Encore faut-il prendre conscience de l'importance de cette dimension culturelle et du rôle qu'elle peut jouer dans la reconstitution d'un véritable lien social.

L'amélioration de la qualité de vie des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine est conditionnelle au déploiement d'efforts visant la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. C'est à cette condition qu'on pourra lutter efficacement contre l'itinérance autochtone. C'est en tout cas ce que tout de l'expérience des Centres d'amitié autochtone tend à démontrer.



**Regroupement
des centres d'amitié
autochtones du Québec**



NOTES

1. Le Conseil national du bien-être social estimait en 1999 qu'au Canada, 16,9% de la population vivait au-dessous du seuil de la pauvreté.
2. Selon Statistique Canada, la pauvreté infantile a augmenté entre 89 et 96, en passant de 11,8% à 17%. Elle est ensuite passée à 13,7% en 1999.
3. Voir à titre d'exemples et hors de Montréal, les rapports de centres d'hébergement comme celui de Le Havre de Trois-Rivières ou des Oeuvres Isidore Ostiguy de l'Outaouais qui tous deux notent un doublement de la demande à partir du début des années 2000.
4. Entre 1998 et 2001, le nombre de Canadiens ayant recours à une banque alimentaire a doublé.
5. Voir l'ouvrage de référence l'Errance urbaine (sous la direction de Danielle Laberge). Voir aussi le point de vue défendu par Michel Simard, fondateur du gîte Le Havre à Trois-Rivières.
6. C'est d'ailleurs ce qui explique la définition officielle si large donnée aujourd'hui à l'itinérance ainsi que les diverses formes qu'elle peut prendre : l'itinérance situationnelle, l'itinérance cyclique et l'itinérance chronique. On dit en effet qu'un itinérant « n'a pas d'adresse fixe, de logement stable, sécuritaire et salubre, à très faible revenu, avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services, avec des problèmes de santé physique, de santé mentale, de toxicomanie, de violence familiale ou de désorganisation sociale et dépourvue de groupe d'appartenance stable » (gouvernement du Québec, 2008, p.3).
7. Sider, Deb. A Sociological Analysis of Root Causes of Aboriginal Homelessness in Sioux Lookout, Ontario. The Canadian Race Relations Foundation, Mai 2005, 153 p
8. Données de l'ONU 2005 (Rapport soumis à la Commission des droits de la personne de l'ONU).
9. En 2001, 14% des Autochtones vivant hors réserves étaient chômeurs par rapport à 8% des non-autochtones. Un Autochtone sur dix vivants hors réserve avait déclaré que l'eau à son domicile n'était pas potable. 16% des Autochtones vivant hors réserve habitent un logement surpeuplé comparativement à 5% pour les non-autochtones. (Données de statistiques Canada, 2001 et 2006).
10. Dans les communautés, il y a un énorme déficit habitationnel : il faudrait au Québec pouvoir construire 8 800 unités en logement supplémentaire, rénover 5 000 unités, et décontaminer 1 700 unités d'habitation. En tout, les besoins en logement sont estimés à 1,5 milliard de dollars pour l'ensemble des Premières Nations du Québec.



11. Le gouvernement fédéral a cessé de financer la construction de logements sociaux entre 1993 et 2001. De 2001 à 2006, une nouvelle initiative pour favoriser la construction de logements abordables fut développée par la SCHL, en partenariat avec les provinces, mais celle-ci donna peu de résultats. Depuis, aucune initiative pour promouvoir le logement social et coopératif n'a été développée par le gouvernement fédéral. Et même si les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves peuvent bénéficier du programme de logement social offert par la Corporation Waskahegen il s'avère que celle-ci doit gérer une importante liste d'attente et qu'en conséquence, elle ne peut suffire à la demande comme le souligne un intervenant en milieu urbain : « ... dans la ville où j'œuvre, il y a une liste d'attente de 3 ans pour les logements sociaux offerts par la Corporation Waskahegen » (Sondage, 2008). Voir pour plus de données, le mémoire de l'APNQL sur l'itinérance déposé devant la commission et dans lequel nous avons puisé les observations ci-dessus.
12. Données des Affaires indiennes et Nord Canada (2005)
13. Association Nationale des Centres d'Amitié et Commission du droit du Canada, 1999. L'exercice des pouvoirs autochtones en milieu urbain au Canada. Redéfinir le dialogue. Ottawa, Commission du droit du Canada et Association Nationale des Centres d'Amitié, page 8.
14. Voir document du RCAAQ et le CAASI : Initiative nationale pour les Autochtones sans abri en milieu urbain
15. (...) Au cours de la saison estivale, nous rencontrons des sans-abri autour des lieux publics tels les dépanneurs, les parcs publics, les bars, pour ne nommer que ceux-ci. Les problèmes de logement tel que le surpeuplement des Autochtones dans les maisons sont des facteurs qui accélèrent le phénomène de l'errance (...) Kapatan, Population cible, page 5.
16. Voir le mémoire du Centre amitié autochtone de Montréal déposé devant la commission des affaires sociales en septembre 2008.



BIBLIOGRAPHIE

Association Nationale des Centres d'Amitié et Commission du droit du Canada, *L'exercice des pouvoirs autochtones en milieu urbain au Canada. Redéfinir le dialogue*. Ottawa, Commission du droit du Canada et Association Nationale des Centres d'Amitié, 1999, 148 pages.

BOUCHER Jacques L., *L'itinérance en Outaouais 2002 : un portrait, Plan de recherche*, mémo, juillet 2002, 29 p.

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL D'OR, Mémoire déposé dans le cadre des Audiences publiques de la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance, 20 octobre 2008.

DUCHARME Marie Noëlle, *Conditions de développement du logement social avec support pour des personnes vulnérables*. Mémoire de maîtrise en intervention sociale à l'UQAM, avril 2009, 127 p.

DESCENT Danielle, VOLLANT Tshiuétin, *Étude de besoins et profil de la clientèle autochtone du milieu urbain de Sept-Îles en vue de l'implantation d'un Centre d'amitié autochtone à Sept-Îles*, Sept-Îles 2007.

EXPOSÉ pour le Sommet national des femmes, *Les femmes autochtones et l'itinérance, autochtones*, Corner Brook, Terre Neuve et Labrador., 20 au 22 juin 2007.

GRIPMA et RCAAQ, *Évaluation des besoins en matière de services psychosociaux de six Centres d'amitié autochtones du Québec*. Québec, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, avril 2008.

LABERGE Danielle (sous la direction de), *L'errance urbaine*, Éditions Multimondes, Québec 2000. p.p 439.

MOUTERDE Pierre, *Lutter contre l'itinérance dans l'Outaouais « à la recherche d'alternatives pratiques »* Groupe recherche focus, Québec, 2002.

NEWHOUSE, David et PETERS, Evelyn (Sous la direction de), *Les gens d'ici, Les autochtones en milieu urbain*, Projet de Recherche sur les politiques, Canada, 2003. (*La présence des Autochtones dans les villes du Québec, mouvements pluriels, enjeux diversifiés*) http://www.recherchepolitique.gc.ca/doctlib/AboriginalBook_f.pdf

RCAAQ. *Pashkabigoni. Une histoire pleine de promesse*. Québec, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, juillet 2008.

RCAAQ, *Portrait de la littératie dans le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec*. Québec, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, 2008.



RCAAQ, Kapakan, *Le portage du Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles*, présenté à Services Canada Initiatives de partenariats de lutte contre l'itinérance, Québec décembre 2007.

RCAAQ, *Briser les murs du silence et de l'indifférence*, Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique : Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination, Wendake, septembre 2006.

RCAAQ, *Initiative de Soutien communautaire à la formation générale des enfants et des jeunes autochtones en milieu urbain*. Québec, édition interne, 2006.

RCAAQ, *Échangeons aujourd'hui... et changeons demain !* Québec, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, 2005.

SIMARD Michel, *Itinérance et grande pauvreté*, Mémoire présenté aux membres de la commission des affaires sociales, Trois-Rivières, octobre 2002.

SHIP SUSAN Judith, M.A., Ph.D. (ABD), *Consultation communautaire sur les sans-abri autochtones*, Centre d'Amitié Autochtone de Montréal, Montréal, Québec, 8 novembre 2001.

